

Centre Communal d'Action  
Sociale  
NJ/VG

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 29 juin 2022**

Nombre de membres élus : 13  
En exercice : 13  
Présents : 9  
Pouvoirs : 0  
Votants : 9

**L'an deux mille vingt deux  
et le vingt-neuf du mois de juin  
à neuf heures**

Date de convocation : 15 juin 2022

Le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de Mme Nathalie JANET, Vice-présidente représentant Monsieur Gil BERNARDI, Maire du Lavandou et Président du CCAS, empêché.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : Mme JANET Nathalie, M. ROUX Cédric, Mme CERVANTES Frédérique, Mme CARLETTI Monique, M. COLLIN Gilles, Mme ALESSANDRONI Danièle, Mme TRAINI Nicole, Mme VANDEVELDE Damienne.

ABSENTS EXCUSES : M BERNARDI Gil, Mme CHRISTIEN Nathalie, Mme ROIG Julie. Mme LOIRE Catherine, Mme DUMONT Rosalba.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
A LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG ET SON ETABLISSEMENT BEAUSEJOUR,  
GESTIONNAIRE DU CLIC HADAGE**

Dans le cadre d'une convention de partenariat conclue en date du 12 avril 2022, Il est proposé de verser une subvention de fonctionnement à la Fondation COS Alexandre Glasberg et son établissement Beauséjour, gestionnaire du CLIC HADAGE, qui assure des missions d'information et d'expertise médico-sociale à destination des personnes âgées dépendantes et des professionnels du secteur sanitaire et social.

Cette convention établit un partenariat renforcé avec la mise en place d'une permanence d'une assistante sociale au sein des locaux du CCAS, à raison d'une demi-journée par semaine. Le montant de cette subvention s'élève 9 000 euros (neuf mille euros) par an.

*Le Conseil d'Administration  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité (8 voix pour)*

**AUTORISE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 9 000 € (neuf mille euros) à la Fondation COS Alexandre Glasberg - CLIC HADAGE au titre de l'exercice 2022.

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif – chapitre 65

**FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LA VICE- PRESIDENTE  
Nathalie JANET**

